



AVIS PUBLIC

AUX CITOYENS DE LA MRC DE MANICOUAGAN

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Lise Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière, que le Conseil de la MRC de Manicouagan, au cours d'une séance ordinaire tenue le 16 juin 2021, a adopté la résolution 2021-124 modifiant le calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2021. À compter de la présente, les séances ordinaires se tiendront aux dates et aux heures suivantes, par visioconférence et ce, tant que l'état d'urgence sanitaire sera maintenu et qu'il sera recommandé de tenir les séances à distance :

- 8 juillet 2021, 9h00
- 18 août 2021, 15h00
- 15 septembre 2021, 15h00
- 20 octobre 2021, 15h00
- 24 novembre 2021, 15h00
- 15 décembre 2021, 15h00

Donné à Baie-Comeau, ce 17^e jour du mois de juin 2021.

Lise Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière